



## Budget 2024 : Prendre soin de nos infrastructures

**Dolbeau-Mistassini, le 18 décembre 2023.** – C’est un budget de 31,4 M\$, en hausse de 7,1 %, que la Ville de Dolbeau-Mistassini a adopté ce soir, en misant sur une hausse du compte de taxes moyen de 3,9 % et la réalisation de quatre projets majeurs en 2024. L’utilisation d’un montant de 500 000 \$ au surplus accumulé ainsi qu’un investissement important au programme triennal d’immobilisations auront permis de boucler un budget équilibré représentatif des priorités de la Municipalité.

### Projets majeurs

Quatre projets prioritaires ont été au cœur des décisions cette année, soit le financement du projet de traitement des eaux usées sur le plateau Saint-Louis, la réfection de l’usine d’eau potable Hamel, la poursuite de l’implantation d’un plan de gestion des actifs ainsi qu’une réorganisation au Service des loisirs.

Attendu depuis très longtemps, le projet du plateau Saint-Louis devrait aller de l’avant tel que présenté récemment lors d’une soirée d’information aux résidents du secteur. Le projet de réfection de l’usine Hamel, après plusieurs études, sera confié à un chargé de projet pour finaliser la réalisation des plans et devis. La gestion des actifs, quant à elle, est de plus en plus nécessaire pour optimiser l’octroi de subvention gouvernementale et orienter la prise de décision dans un univers technique hautement complexe. Des honoraires professionnels y seront donc consacrés cette année. Enfin, une réorganisation au Service des loisirs permettra de mieux répondre à certains enjeux par la création d’un poste de coordination en qualité de vie. Cela permettra de renforcer les liens avec le milieu communautaire et un soutien plus important concernant de nouveaux enjeux comme l’itinérance, les nouveaux arrivants et la sécurité alimentaire.

### Projets budgétaires

Plusieurs études et honoraires professionnels sont au rendez-vous en 2024, de manière à orienter certaines actions futures de la Ville. Ainsi, une première phase d’étude pour la vulnérabilité des sources d’eau potable dans les zones où les résidents utilisent l’eau souterraine sera réalisée. Cela était d’ailleurs une condition à la réalisation du projet de collecte et traitement des eaux usées sur le plateau Saint-Louis.

Des analyses pour un nouveau concept d’aménagement pour le centre Vauvert-sur-le-Lac-Saint-Jean seront aussi effectuées, et ce, en complémentarité avec l’étude touristique déjà réalisée en collaboration avec la MRC l’année dernière. Des efforts considérables seront aussi réalisés en matière de sécurité informatique, notamment pour contrer des cyberattaques, mais également pour favoriser la sécurité des données des citoyens.

Enfin, dans sa volonté de favoriser la rétention du personnel dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la Ville investira dans la consolidation d'emplois temporaires. Les modalités sont encore à définir, mais une somme a été réservée à cet effet. Un nouveau poste de technicien en génie civil sera également créé pour répondre aux besoins grandissant en matière de suivi et de réfection d'infrastructures.

### **Le programme triennal d'immobilisations**

Le programme triennal d'immobilisations totalise 15,8 M\$ sur 3 ans, dont 8,8 M\$ à la charge de la municipalité. Pour 2024, en plus des projets d'infrastructures, il permettra de couvrir de nombreux projets d'optimisation des outils informatiques de la Ville dont le remplacement du logiciel de gestion documentaire, la refonte du site Web, l'acquisition d'un nouveau module informatique pour la gestion de la dette ainsi qu'un outil de suivis des infrastructures en eau et égouts.

Un investissement de 232 000 \$ sera également réalisé pour augmenter la durée de vie de la piscine extérieure du parc Yvon-Massicotte.

Le programme de réfection des trottoirs amorcé l'année dernière est d'une somme de 50 000 \$ et, en matière de pavage, un investissement de 117 000\$ sera réalisé pour le resurfaçage de la rue des Érables entre la 6<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> Avenue.

Enfin, en matière de renouvellement de véhicules et d'équipement, une somme de 210 000 \$ sera consacrée au remplacement d'un épandeur à gravier et 58 000 \$ pour une camionnette au Service de sécurité incendie.

### **Citation**

*« Nous avons un objectif ambitieux, soit de limiter la hausse de taxes sous la barre des 4 % tout en permettant d'investir suffisamment dans nos infrastructures. Malgré l'augmentation des taux d'intérêt qui ne facilitait pas l'exercice, nous pouvons affirmer que c'est mission accomplie. »*

- André Guy, maire

- 30 -

**Source :** Christine Sauvageau  
Conseillère en communication et relation avec le milieu  
Ville de Dolbeau-Mistassini  
418 276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522  
[communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca)